

07 fév 2020 -15:12

Appartient à Conseil des ministres du 7 février 2020

Régie des bâtiments : prolongation du contrat de bail pour la Commission des jeux de hasard

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Koen Geens, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la prolongation du contrat de bail des bureaux de la Commission des jeux de hasard.

La location au 5e étage du bâtiment Cantersteen 47 à Bruxelles est prolongée pour 9 ans à partir du 1er janvier 2020.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Koen Geens, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice,
chargé de la Régie des bâtiments, et ministre des Affaires
européennes
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 542 80 11

Sieghild Lacoere
Porte-parole
+32 475 50 55 50
sieghild.lacoere@just.fgov.be